

Agriculteurs 34, architecte 1, avocats 54, banquiers 2, constructeurs 6, entrepreneurs 12, ingénieur 1, agents courtiers 3, journalistes 8, propriétaires de scieries et moulins 16, propriétaires de manufactures et brasseries 4, marchands 85, notaires 8, spéculateurs 2, médecins 11, professeurs 1, rentiers 14.

Au point de vue des nationalités la classification est faite comme suit :

De descendance yankee, 20; anglaise 53; française, 49; allemande, 4; danoise, 1; irlandaise, 44; écossaise, 35.

Fête patronale.—Il y a eu une belle fête à l'Islet, le 27 janvier dernier, le jour de la Saint Chrysostôme, fête patronale du révérend Frère directeur des Frères de l'endroit. On a béni une cloche de 164 livres, destinée à la sonnerie de l'horloge extérieure que le Frère Chrysostôme a installé à l'école. C'est M. l'abbé Delage, âgé de 80 ans, qui a fait le sermon.

La cérémonie a été suivie d'un banquet dans la grande salle de l'école. Le Frère Chrysostôme se consacre à l'enseignement depuis 27 ans. L'école des Frères existe à l'Islet depuis 33 ans.

Le provincial des Frères, le Frère Reticius, assistait à la fête.

L'asile des aliénés près de Québec.

M. le Rédacteur,

Certains journaux de Québec ont, à diverses reprises, affirmé qu'il règne à l'asile des aliénés près de Québec, un grand défaut d'ordre et de surveillance, qu'il y a même une grande facilité de se rencontrer entre patients et patientes, source de graves désordres au point de vue de la morale.

En ma qualité de Chapelain, pour la partie catholique de cet établissement, depuis bientôt trente-quatre ans, je dois à la vérité et à la justice de déclarer que cette affirmation est complètement dénuée de fondement. On exerce, à l'asile, sur les rapports que les patients des deux sexes peuvent avoir entre eux, une surveillance tellement sévère que, dans mon opinion, elle ne saurait facilement être surpassée dans aucun établissement du même genre.

Je n'ai jamais remarqué sur ce point la moindre chose reprehensible. Si j'avais observé un désordre quelconque je me serais fait un devoir de conscience d'en avertir les autorités.

J'ajoute encore, pour être juste, que le choix des gardiens et des gardiennes est fait de la manière la plus judicieuse, qu'ils sont parfaitement instruits, soit par les autorités de l'asile, soit par les chapelains, de la gravité de leurs devoirs, et qu'ils sont soumis eux-mêmes à une surveillance constante et rigoureuse.

Si je fais ces réclamations, en ma qualité de chapelain, c'est d'abord pour accomplir un devoir de justice et de conscience et aussi pour rassurer les parents et amis des infortunés renfermés dans cette institution.

J'ai l'honneur d'être votre dévoué serviteur,

J. B. Z. BOLDUC, Ptre, Chapelain.

Québec, 29 janvier 1835.

CAUSERIE AGRICOLE

ÉLEVER, MULTIPLIER ET ENGRAISSER LES PORCS AVEC ÉCONOMIE.

Souvent nous avons entendu dire à des cultivateurs qu'il n'était pas profitable de se livrer à l'élevage des porcs sur une ferme. C'est le cas quand on n'attache aucune importance au choix des races et surtout quand on les élève sans soins en ne leur apportant pas toute l'attention qu'ils requièrent. Les bénéfices deviennent plus ou moins grands selon la manière

dont on élève ces animaux. Tandis que dans certaines formes ils apportent un profit considérable, dans d'autres ils n'en donnent presque point, même il y a perte dans nombre de cas.

Tout cultivateur qui ne bénéficie pas sur les cochons, ne sait ni les choisir, ni les gouverner.

Quant au choix des races à élever, elles sont assez connues dans nos localités, pour que nous n'ayons pas à les signaler ici. D'ailleurs il est facile de se guider, pour en faire le choix, sur ceux qui réussissent le mieux dans cette exploitation, dans la localité où l'on se trouve.

Choix du mâle et de la femelle.—Quand on veut faire choix d'un mâle et d'une femelle devant servir à la reproduction, il faut voir s'ils portent les caractères suivants: charpente ossense, petite et moins développée que les parties musculuses, les yeux clairs et vifs, le groin fin, peu élevé sur jambes, poitrine large, épaules bien écartées, corps allongé, peau fine, petite tête à cou peu allongé, et train de derrière très développé.

On ne doit pas attacher trop d'importance à la grosseur du mâle et de la femelle, parce qu'un gros porc dévore souvent autant que deux petits, sans donner un plus gros produit que ceux-ci.

La disposition de l'engraissement est le point sur lequel doit se porter la plus sérieuse attention; car de là dépend le bénéfice ou la perte de l'élevage de ces animaux. De deux cochons différents de constitution, soumis au même régime, l'un produira moitié plus de graisse que l'autre. Une poitrine large est ordinairement le meilleur signe qui indique la disposition à l'engraissement. Si tout le monde sait qu'une poitrine large dénote la vigueur des principaux viscères, tout le monde ne sait pas que la capacité de cette partie importante du corps est en proportion de la propension qu'a l'animal à prendre une grande quantité de graisse de bonne nature.

Le porc de la race Berk-hire, et même de la race Suffolk, la prend si complètement, que lorsque l'opération de l'engraissement a été terminée à l'égard de quelques animaux de ces deux races, on leur aperçoit à peine l'extrémité inférieure des membres.

Rut ou chaleur dans les truies, indices.—Le rut ou chaleur s'annonce dans la truie à l'âge de six mois, et même de quatre; si elle n'est pas satisfaite, elle revient après trois semaines. On reconnaît que la truie est en chaleur par un mouvement qui n'est pas ordinaire; sa bouche est baveuse et écumante, elle recherche et provoque constamment le verrat. On la laisse attendre un jour dans cette situation, avant de la conduire au verrat.

De l'accouplement.—Pour avoir de beaux produits et en retirer tout le bénéfice désirable, on choisit un verrat ayant les qualités que nous avons déjà signalées; il doit être âgé d'un an à dix-huit mois; plus âgé il serait déjà féroce. Dans la plupart des grandes exploitations, on préfère employer le verrat de huit à dix mois et le châtrer ensuite, parce qu'il devient féroce au-delà de cet âge, et que, d'ailleurs, sa chair serait moins bonne si on tardait plus longtemps à lui faire subir la castration.

Aux époques de l'accouplement, le verrat doit recevoir une bonne nourriture, mais pas en quantité à lui faire prendre trop de graisse. Il s'agit de le